



NOTE DE SERVICE

DESTINATAIRES :	Directions de l'éducation Directions de service à l'élève Directions d'école
EXPÉDITEUR :	Jean-François Boulanger, directeur de l'éducation
DATE :	Le 26 novembre 2021
OBJET :	Processus d'admission à l'École d'application (2022-2023)

La [note de service](#) pour entamer le processus d'admission à l'École d'application du CCJL a été envoyée le 7 octobre dernier. Merci aux conseils scolaires qui ont soumis leur avis d'intention avant la date du 15 novembre. Après cette date, les conseils scolaires peuvent continuer à soumettre le nom des élèves qu'ils entendent proposer au Comité provincial de sélection des élèves ayant des troubles d'apprentissage sévères du Consortium Centre Jules-Léger, pour l'année scolaire **2022-2023**. Ils devront, par la suite, présenter leur(s) dossier(s) de demande d'admission, avant ou **le 1er mars 2022**.

Au Consortium Centre Jules-Léger, la santé, la sécurité et le bien-être des élèves, du personnel et des communautés que nous soutenons sont notre priorité ultime. Pour cette raison, le processus d'admission des élèves à l'École d'application pour l'année scolaire 2022-2023 ainsi que les évaluations éducationnelles se font en ligne.

Concernant les **examens psycho-éducationnels**, le Comité provincial de sélection acceptera cette année les évaluations **datant des deux dernières années**.

Changements apportés aux consultations et aux évaluations avec les services consultatifs

- Les entrevues avec le personnel enseignant, les parents ou tutrices et tuteurs se feront par visioconférence ou audioconférence.
- L'évaluation des élèves se fera en mode **virtuel** en s'assurant de l'intégrité des outils d'évaluation.
- Chaque conseil scolaire doit s'assurer que l'élève reçoive l'appui d'un (e) enseignant(e)-ressource ou d'un éducateur ou d'une éducatrice afin de lui permettre

de compléter les tâches. Cette personne devra être présente pour faciliter les échanges.

- Le CCJL coordonnera l'évaluation des élèves des conseils scolaires francophones.
- On demande à l'élève d'être disponible pendant une journée complète.
- Les conseils scolaires ont maintenant accès au **guide de renseignements** en cliquant [ICI](#).
- Les conseils scolaires devront remplir le **dossier de demande d'admission** en cliquant sur un des choix suivants:

[format Google.doc](#)

[format Word](#)

- Les dossiers d'admission devront être envoyés à l'adresse suivante: admissions@ccjl.ca.

Veuillez noter que les entrevues du Comité seront faites par visioconférence ce printemps.

Admission d'un (e) élève pour une deuxième année

La décision d'accorder une place à une ou un élève pour le programme offert à l'École d'application en 2022-2023 sera communiquée aux parents ou aux tuteurs ou tutrices ainsi qu'à l'école d'origine au plus tard en **juin 2022**.

Comme par le passé, l'admission de l'élève dépend de ses progrès, de ses besoins éducatifs ainsi que des places disponibles.

Si vous avez des questions concernant le processus d'admission pour l'année scolaire 2022-2023, veuillez communiquer avec la direction de l'École d'application:

M. Marc Côté
Directeur de l'École d'application du CCJL
marc.cote@ccjl.ca
613-761-9300, poste 28141

Veuillez recevoir l'expression de nos sincères sentiments !



Jean-François Boulanger
Directeur de l'éducation
Consortium Centre Jules-Léger